

bulletin info

n°26 - janvier 2024

resocafeassociatif@gmail.com

APPELS A PROJETS

Fondation SNCF - pour des locaux et des projets innovants - Permanent - pas de date limite pour proposer un projet . <https://placedelagare.sncf/>

Fondation de France

L'appel à projets de la Fondation La France s'engage vise à soutenir des projets innovants socialement et/ ou sur le plan environnemental, s'inscrivant dans une logique d'intérêt général et démontrant un impact réel auprès de leurs bénéficiaires, partout en France.

Les structures doivent en outre disposer d'un budget supérieur à 80 000 € en 2022 ou lors du dernier exercice comptable approuvé, afin de disposer de la maturité suffisante pour essaimer dans les trois prochaines années.

Quel processus de sélection ?

Pour soumettre leur candidature, les structures doivent répondre aux critères suivants :

- s'inscrire dans une **dynamique d'innovation sociale et/ ou environnementale** en répondant de manière nouvelle à un besoin mal ou non satisfait ;
- **démontrer son impact** auprès d'un public bénéficiaire clairement identifié ;
- souhaiter **changer d'échelle dans au moins une autre région, dès 2025**.

L'appel à projets sera **ouvert aux candidatures du 8 janvier 2024 au 8 février 2024**. Les projets éligibles seront ensuite évalués par deux jurys collectifs différents. Les structures retenues seront ensuite invitées à suivre trois jours de formation, composés d'ateliers thématiques, d'une préparation au pitch final, de retours d'expériences et d'échanges avec la communauté de la Fondation La France s'engage, avant de défendre leurs projets devant un jury final, du 21 au 24 mai 2024. Les lauréats seront annoncés début juillet.

<https://fondationlafrancesengage.org/le-concours/>

Appel à projets : nourrir l'avenir

Pour associations, fondations, fonds de dotation, laboratoires de recherche, "petites collectivités territoriales", TPE et PME (SA, SAS, SCOP, SCIC et SARL avec des titres participatifs) - avant le 28 janvier 2024

L'appel à projets de la Fondation Daniel & Nina Carasso se décline pour l'édition 2024 en deux

programmes. "Exploration" : pour des "projets très exploratoires ou innovants portant sur des sujets émergents et des signaux faibles, pour des financements maximums de 50 000 €". "Justice alimentaire": pour des "projets de démocratie alimentaire et/ou justice alimentaire, de rupture et/ ou de transformation contribuant un changement radical des systèmes alimentaires, pour des financements maximums de 100 000 € ».

<https://www.fondationcarasso.org/alimentation-durable/lappel-a-projets-nourrir-lavenir-2024-est-ouvert/>

Reconnaissance des bénévoles

VAE bénévole, un site lancé par le ministère :

<https://vaebenevole.associations.gouv.fr/>

FDVA

Les appels régionaux à projets pour 2024 : formation des bénévoles d'une part et projets innovants d'autre part.

Le FDVA soutient financièrement le développement de la vie associative avec une priorité donnée aux associations non ou faiblement employeuses et se divise en deux parties :

- + le FDVA 1 finance la formation des bénévoles.
- + le FDVA 2 finance globalement l'activité d'une association ou la mise en œuvre de projets ou d'activités dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

Les demandes se font en lignes sur le compte asso
Contactez votre SDJES

Nouvel adhérent

Les Cigales dans la Fourmilière - association Art en ciel - 30 bd Capdevila 84000 Avignon - cafeculturerreve@gmail.com - www. artenciel.eu/

Documents joints

Problèmes du café de Montpellier et soutiens
Réglementation sur la licence alcool.

